

BULLETIN D’AFFILIATION PORTABILITÉ DES GARANTIES SANTÉ Appliquées dans l’entreprise - Transport

CARCEPT-Prévoyance

MUTUALISATION - À retourner à Centre de gestion KLESIA - CARCEPT-Prévoyance - TSA 40000 - 78457 Velizy cedex

IDENTIFICATION DE L’ENTREPRISE

Raison sociale Sigle

Forme juridique Référence d’entreprise¹

Adresse complète du siège social

Code postal Ville

Tél. Fax E-Mail

Date de création Siret code NAF

Activité principale Convention collective

Nom de la personne à contacter Téléphone

IDENTIFICATION DE L’ANCIEN SALARIÉ

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. domicile Tél. portable

N° Sécurité sociale Catégorie professionnelle

Date d’entrée dans l’entreprise Date de fin de contrat de travail²

Date de début³ des droits à portabilité Durée du dernier contrat de travail⁴

PORTABILITÉ DES GARANTIES SANTÉ EN MUTUALISATION

Dans le cadre des obligations définies à l’article L 911-8 du code de la Sécurité sociale,

- je soussigné(e) agissant en qualité de ayant pouvoir d’engager l’entreprise⁵ :
 - demande la portabilité des garanties Santé appliquées dans l’entreprise, en faveur du salarié nommé ci-dessus qui quitte l’entreprise (hors faute lourde), sous la condition qu’il soit indemnisé par le régime de l’assurance chômage,
- je soussigné(e) (nom/prénom de l’ancien salarié) m’engage à communiquer à CARCEPT-Prévoyance :
 - dès réception, le justificatif d’indemnisation par le régime de l’assurance chômage,
 - la date de fin d’indemnisation de l’assurance chômage, si celle-ci intervient avant la fin des droits à portabilité.

Le maintien des garanties est accordé à compter du lendemain de la date de fin du contrat de travail du salarié, sous réserve du retour du présent document dans les plus brefs délais. La durée du maintien est égale à celle du dernier contrat de travail ou des derniers contrats de travail lorsqu’ils sont consécutifs chez le même employeur. Elle est appréciée en mois, le cas échéant, arrondie au nombre supérieur, sans pouvoir excéder douze mois.

FAIT À LE

CACHET DE L’ENTREPRISE
et signature de son représentant légal
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

SIGNATURE DE L’ANCIEN SALARIÉ

1. Indiquée sur votre bordereau d’appel de cotisations.
2. Si préavis, date de fin de préavis qu’il soit effectué ou non.
3. Lendemain de la date de fin de contrat de travail.
4. Ou des derniers contrats de travail consécutifs chez le même employeur pour les garanties Santé.
5. Seul le représentant légal de l’entreprise ou une personne dûment mandatée par ce dernier est habilité à engager l’entreprise.

Conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations transmises via ce formulaire sont destinées à CARCEPT-Prévoyance en sa qualité de responsable du traitement, et pourront être transmises aux entités de KLESIA (AMK), ainsi qu’à ses éventuels réassureurs, prestataires, délégataires de gestion et partenaires commerciaux. Vos données sont collectées, dans le cadre de notre relation contractuelle à des fins de gestion administrative de votre dossier, et à des fins d’information sur les offres, produits et services de KLESIA (AMK), et de ses partenaires en charge d’activités confiées par le groupe. Vos données sont également collectées en vue de respecter nos obligations légales et réglementaires, en particulier afin de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, et contre la fraude à l’assurance. Vos données personnelles seront conservées tout au long de la durée de la relation contractuelle et conformément aux durées de prescription légales. Vous pouvez demander l’accès, la rectification, l’effacement et le retrait du consentement au traitement de vos données personnelles ainsi que limiter ou vous opposer au traitement en écrivant à KLESIA - Service INFO CNIL - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex, ou par courriel à l’adresse suivante info.cnil@klesia.fr. Votre demande doit être accompagnée d’une copie d’un titre d’identité en cours de validité. Vous pouvez également demander la portabilité des données que vous avez fournies lorsqu’elles sont nécessaires au contrat ou lorsque votre consentement était requis. Veuillez noter, toutefois, que certaines données peuvent être exclues de ces demandes dans certaines circonstances, notamment si nous devons continuer à traiter vos données pour servir nos intérêts légitimes ou respecter une obligation légale. Nous pouvons vous demander de nous fournir un justificatif d’identité pour confirmer votre identité avant de répondre à votre demande. KLESIA (AMK) prend les mesures conformes à l’état de l’art afin, d’assurer la sécurité et la confidentialité des données, conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur. En cas de désaccord concernant l’utilisation que nous faisons de vos données, nous vous invitons à contacter nos services afin d’exposer vos demandes ou griefs à l’adresse suivante : KLESIA - Service INFO CNIL - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex, ou par courriel à l’adresse suivante : info.cnil@klesia.fr. En tout état de cause, il vous est possible de saisir directement la CNIL à l’adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Je souhaite être contacté par KLESIA (AMK) et ses partenaires en charge d’activités confiées par le groupe pour recevoir des informations sur leurs offres, produits et services, Oui / Non

Je souhaite être contacté par KLESIA (AMK) et ses partenaires en charge d’activités confiées par le groupe pour recevoir des newsletters, Oui / Non